



Recherche de prestataires

Subvention : AFAAS/SSG/2016/007 – Rubrique 2.2

Début d'opération : 6 Janvier 2017 – Clôture : 28 Février 2017

1. Introduction

Le FCA a identifié plusieurs domaines de compétence nécessitant un renforcement de capacité au niveau de ses membres. Une partie de la subvention de l'AFAAS/SSG/2016/007 est ainsi prévue être utilisée à cet effet afin de produire des compétences et des champions dans différents domaines étroitement liés au fonctionnement du FCA et à la vulgarisation et le conseil Agricole.

2. Services recherchés

Les prestataires doivent bien connaître les besoins du FCA et devront proposer des packages de renforcement de capacité contenant des plans, des méthodes, des contenus, des supports, des pratiques et/ou visites de terrain relatives à l'une ou plusieurs des thématiques citées dans la section 3 suivante.

Le prestataire s'accordera avec le FCA sur un calendrier de travail de six (6) mois comprenant l'événement principal, le suivi et l'évaluation post formation des candidats.

3. Thèmes

Les thèmes de formation recherchés par le FCA (liste non limitative) sont :

- Leadership, gestion de projet, rapportage d'activité
- Communication et marketing
- Gouvernance d'organisation/de réseau et partenariat
- Introduction aux techniques et méthodes de vulgarisation/de conseil agricole
- TIC pour le développement
- Mécanismes de financement et de pérennisation du conseil agricole
- Créativité et esprit d'innovation dans la vulgarisation et le conseil agricole

4. Modalités

Le lieu de réalisation de chaque formation sera convenu d'un commun accord entre le prestataire et le comité de coordination des activités régionales. Il pourra être exécuté dans une ou plusieurs des régions d'intervention du FCA.

Les sessions de renforcement accueilleront un maximum de 25 personnes et ne dureront pas plus de trois (3) jours. Elles devront être exécutées entre le 16 Janvier et le 28 Février 2017.

5. Profil des formateurs

Le prestataire sera de préférence une entité morale (ONG, Association, firme ...) avec obligatoirement des compétences et de l'expérience sur au moins 5 années dans le domaine dans lequel il souhaite fournir le service (voir paragraphe 2).

Selon les cas, le prestataire doit avec des modèles opérationnels, des sites de démonstration ou autres dispositifs de démonstration nécessaires pour montrer concrètement les contenus de formation.

6. Livrable, rapportage

Suivant un calendrier prévu avec le FCA, le prestataire fournira les supports, les liens des publications d'activités postés en ligne et les rapports d'activité. Les livrables et rapports devront tous être disponibles en version électronique et/ou directement postés sur Internet.

7. Montant de la subvention

Le seuil plafond pour une session de renforcement de capacité est limité, **tout compris, à 1.500.000 Ar.** Les dépenses d'hébergement et de restauration des participants provenant des autres régions seront prises en charge par le FCA National.

ETAPES DE SOUMISSION DE DOSSIER

8. Manifestation d'intérêt

Les prestataires intéressés sont invités à envoyer une lettre de manifestation d'intérêt avec un résumé les parties A – H de la section 9 **dans une (1) page A4 avant le 30 Décembre 2016.** Le comité de coordination des activités du FCA, composé des responsables régionaux effectuera une sélection basée sur la pertinence et l'intérêt général des propositions.

9. Envoi des dossiers de candidature complète

Les candidats ayant manifestés leur intérêt **et** sélectionnés par le comité de coordination régional prépareront les dossiers de candidature complets contenant les informations suivantes, dans l'ordre :

- A. Intitulé
- B. Choix de la thématique (cf. section 3)
- C. Profil des cibles
- D. Description de la formation (objectifs, compétences à acquérir, nombre de participants, durée ...)
- E. Plan et méthode de formation
- F. Supports et outils utilisés durant la formation
- G. Sortie/visite prévue durant la période de formation
- H. Calendrier
- I. Budget de formation incluant les déjeuners et les matériaux pour les formés
- J. CV résumé en 1 page de la personne morale (si association, firme, ONG, pool d'experts ...)
- K. CV résumé en 1 page du formateur principal
- L. CV résumé en 1 page du rapporteur/rédacteur de rapport

Les dossiers complets doivent être envoyés **au plus tard le 6 Janvier 2017** aux adresses précisées ci-dessous dans la section 10.

La **commission de sélection avisera les sélectionnés au plus tard le 13 Janvier 2017 sur les résultats du processus de sélection.**

10. Contact

Pour tout envoi ou besoin d'information, contacter l'adresse info@fca-madagascar.org copie à andrew.raso@gmail.com.